

**1<sup>er</sup> conseil d'école**  
**Mardi 16 novembre 2021**  
**Ecole Elsa Triolet**

<b>Personnes présentes :</b> Antoine TETU directeur, Marion Gerriet , Agathe Mille , Louane Millon, Karine Philippe et Martine Page, enseignants M et Mme Hani, Mme Saïdi, M Sahraoui parents d'élève Mme Renosi adjointe au maire
--

Personnes excusées : Mme Soustelle Mme Benner Laure
---

<b>Présentation du conseil d'école :</b>
--

**Tour de table :**

**Pour la mairie : Mme Renosi**

**Les parents élus (1 seule liste de 7 candidats pour les élections) :**

Mme Elodie HANI

Mme Jamila NEKKACHE-ANNE

Mme Nazha SAIDI

Mme Asmaa LECHGAR

Mme Laure BENNER

M. Saïd SAHRAOUI

M. Karim HANI

**L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves pour leur implication.**

• **L'équipe pédagogique :**

8 enseignants avec les arrivées de :

Mme Philippe Karine en CP

Mme Mille Agathe en Ce1

Mme Millon Louanne en ULIS

et : Mme Soustelle Emilie en classe de CP

Mme Page Martine en classe de Ce1-CE2.

Mme Gerriet Marion

M. Têtu en classe de CE2 CM1 complété par Mme Gay les jeudis

Les membres du RASED : Mme Audry Pauline (maître E), Mme Borel Fabienne (psychologue scolaire).

Remarque : les parents d'élèves s'inquiètent de l'affectation d'une psychologue scolaire à mi-temps. Comment l'équipe pédagogique fera-t-elle pour sélectionner les élèves qui pourront bénéficier d'un suivi ?

De façon pragmatique, les élèves en attente d'un avis pour une orientation seront prioritaires (Segpa, Ulis,...). Malheureusement, les autres missions de la psychologue scolaire ne seront probablement pas remplies.

5 AESH : Sheida Ensafi, Clément BOLOT, Rachida Hafiane, Nathalie Pechinez, Nivu Lautrey

### **L'Association des parents d'élèves de l'école Triolet :**

Clémentine RIFF-YVERT (présidente de l'APE Triolet) invitée (mais ne fait partie du conseil d'école).

<b>Rentrée 2021</b>
---------------------

#### **effectifs de rentrée :**

139 élèves

Répartitions : (avec les élèves du dispositif Ulis)

CP1	21
CP2	20
CE1	21
CE1-CE2	21
CE2/CM1	22
CM1/CM2	25

#### **Dispositif Ulis :**

Le dispositif vise à proposer à chaque élève, à l'appui de son projet personnel défini avec la famille et en lien avec les partenaires des services médico-sociaux, des apprentissages en classe de référence et/ou en salle de regroupement qui correspondent à ses besoins. Les objectifs des temps d'inclusion peuvent varier selon les élèves et les disciplines. Pour chaque élève, des perspectives d'évolution scolaires et sociales (relation aux autres, construction de soi au sein d'un groupe, enrichissement culturel, apprentissages avec ou sans aide de l'AESH) sont définies et régulièrement évaluées. Les temps d'inclusion doivent être des temps de réussite et de plaisir pour les élèves. Des outils pédagogiques sont mis en place par les différents enseignants pour tenir compte des besoins de chacun. Les partenaires extérieurs sont principalement les Dams anciennement Sessad, interviennent également auprès des élèves, pendant ou hors du temps scolaire, en classe ou à l'école dans une salle dédiée ou à l'extérieur. Cette année, le dispositif regroupe 11 élèves (4 filles et 7 garçons) dont 4 nouveaux inscrits, et actuellement :

- 2 élèves sont en permanence dans leur classe de référence
- 3 élèves sont dans leur classe de référence sur 50 % de leur temps scolaire
- 1 élève est dans sa classe de référence sur 25 % du temps scolaire
- 5 élèves sont dans la salle de regroupement sur environ 80 % du temps scolaire.

Aussi, le dispositif Ulis accueille deux autres élèves en début de matinée pour qu'ils puissent bénéficier d'un apprentissage adapté à leurs besoins.

Dernièrement, un visiophone a été installé dans le dispositif afin de faciliter les différentes prises en charge.

Deux élèves de CP profitent des temps d'apprentissages en petits groupes du dispositif ULIS avec l'accord des parents.

### **évaluations nationales de début d'année CP/CE1 :**

CP :

**en Français** les compétences les plus réussies sont en phonologie : manipuler des phonèmes et manipuler des syllabes , les compétences les moins réussies sont la reconnaissance des différentes écritures d'une lettre et la compréhension de mots lus par l'enseignant (quand le mot est isolé car la compréhension de phrase ou de texte est plutôt réussie)

**en Mathématiques** les compétences les plus réussies sont la lecture et l'écriture des nombres dictés par l'enseignant et les moins réussies sont le positionnement d'un nombre sur une frise numérique et la résolution de problème.

Ce1 :

Compétences les moins réussies :

CE1 (Agathe) :

en français : lire et comprendre un texte en autonomie, dictée de syllabes.

en maths : soustraire et additionner, positionner un nombre sur une frise numérique.

CE1 (Martine) :

en français : lire et comprendre un texte seul.

en maths : positionner un nombre sur une frise numérique

Les parents s'interrogent sur un éventuel lien entre le confinement de 2020 et les difficultés retrouvées dans ces évaluations.

On peut aussi trouver un lien entre ce confinement et les difficultés de certains élèves à « être élève ».

M. Hani demande si des moyens supplémentaires ont été alloués à l'école par l'Education Nationale. Les enseignants déplorent la perte du dispositif de plus de maître que de classe. C'est bien plus difficile pour l'équipe pédagogique de remédier aux difficultés des élèves en français et en mathématiques lorsqu'ils ne bénéficient pas de petits groupes de travail.

<b>Projet d'école et actions pédagogiques :</b>
---

**Rased : Un R.A.S.E.D. est un Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.**

Sa mission est d'intervenir auprès des élèves en difficulté dans les écoles.

Mme Pauline Audry : La maîtresse E est chargée de l'aide à dominante pédagogique qui s'adresse à des enfants capables de tenir leur rôle d'élève. Cette aide est adaptée aux élèves, en décalage avec le groupe classe, qui manifestent des difficultés avérées à apprendre et à comprendre.

Mme Fabienne Borel (en remplacement de Mme Berchoud) : La psychologue contribue à l'analyse et la prise en charge des difficultés des enfants dans le cadre de l'école

## **Projet d'école :**

**Axe 1 :** *Objectif : Améliorer les compétences des élèves en lecture et en production d'écrits*  
exemple : ¼ d'heure de lecture

**Axe 2 :** *Améliorer les relations avec les parents.*

Organiser des moments de convivialité (café-parents, exposition, spectacle, journée sport, kermesse...)

Utiliser le numérique pour favoriser l'ouverture de l'école et améliorer la communication.

Jeudi 25 novembre : exposition cirque avec vidéos, affichages... pour présenter le projet cirque aux parents.

Jeudi 9 décembre : journée de la laïcité : exposition prévue.

**Axe 3 :** *Prendre en compte et réagir à l'hétérogénéité. (Dispositif ULIS et élèves à besoins particuliers)*

Mettre en place des parcours personnalisés pour permettre à chacun d'avancer en fonction de ses besoins et de ses acquis.

Mettre en place les échanges entre classes pour permettre aux élèves de travailler selon leurs besoins (difficultés ou avances).

Harmoniser les emplois du temps des classes concernées pour réaliser un maximum d'inclusion ou d'échanges.

## **Projets de classe:**

Classes de ce1-ce, ce2-cm1, cm1-cm2 : projet cirque financé par la mairie.

Un intervenant qui nous a proposé 60 heures de pratique sportive.

12 novembre : Les élèves ont eu la chance de voir un spectacle de cirque « Respire », financé par la mairie. L'équipe remercie à nouveau la mairie de Talant pour le financement de ce projet.

Des activités en classe autour du cirque (lecture plaisir, poésie, présentation du cirque traditionnel et du cirque contemporain).

Rendu aux parents le 25 novembre (dans le cadre du projet d'école).

Cours d'EPS par des étudiants de STAPS : classe de CP1, CP2 et Ce1.

OEPRE : cours de français d'Emilie.

Le confinement a fait ressurgir la difficulté de certaines familles à aider leurs enfants dans leurs apprentissages scolaires, du fait d'une maîtrise fragile de la langue française. C'est pourquoi, au cours de l'année scolaire 2020-2021, Emilie Soustelle mis en place de façon bénévole, un cours de français destinés aux parents d'élèves.

Nous avons obtenu la mise en place d'ateliers OEPRE pour l'année 2021-2022, accordée par la DASEN et le CASNAV.

L'ouverture de l'école aux parents pour la réussite des enfants s'organise sous la forme de deux cours de français d'une heure par semaine (les mardis et les vendredis de 17h à 18h), à l'école. Grâce à la subvention qui nous a été accordée et au soutien apporté par la mairie de Talant, des sorties seront organisées tout au long de l'année (une séance de cinéma, une visite du musée des Beaux-arts, une visite du musée de la vie bourguignonne, une sortie au marché, et une pièce de théâtre à l'Ecrin dont les places sont offertes par la mairie de Talant).

Les cours de français sont bâtis autour de trois domaines de compétences :

-le langage oral : comprendre et se faire comprendre

-le langage écrit : apprendre à écrire et à lire en français

-le développement de la culture citoyenne : valeurs et concepts républicains, culture française

Nous souhaitons l'ouverture d'un deuxième atelier OEPRE au collège pour l'année 2022-2023. Cela apporterait une continuité et donnerait une cohérence essentielles au travail mené en amont, favoriserait la réussite de chacun et étofferait le lien entre les établissements scolaires et leurs équipes éducatives.

Dans le cadre du projet d'école : fête de fin d'année le 24 juin  
→ souhait de présenter un spectacle aux parents et un moment de convivialité ensuite (barbecue à gaz ou électrique, plancha?). M. Chareyre (réfèrent sécurité de la mairie) s'oppose au barbecue à bois.  
journée de la laïcité le 9 décembre (exposition dans le hall, invitation des parents).  
Présentation du projet cirque : le 25 novembre

### Règlement de l'école

Voir annexe : <http://ele-talant-elsa-triolet-21.ec.ac-dijon.fr/2021/08/30/reglement-interieur-2/>

Points importants : assiduité, responsabilité, médicament/PAI

Règlement adopté par le conseil d'école.

### Sécurité : incendie / PPMS

**Remerciements à la mairie pour les travaux de sécurisation** : portail + visiophone. C'est en cours. Les visiophones sont installés dans la classe Ulis, dans la classe de ce2-cm1 et dans le bureau du directeur. Il ne reste plus qu'à poser le portail (en attente de livraison).

#### Incendie

3 exercices incendie seront organisés pendant l'année.

1er exercice le 23 septembre en présence de M. Chareyre, Technicien en Santé et Sécurité au Travail pour la mairie de Talant.

#### PPMS : Plan particuliers de mise en sûreté

Il s'agit de savoir comment réagir face à un risque :

**Risques majeurs (tempête, accident nucléaire,...) : fiches action**

**Attentat anti-intrusion : fuite**

Exercices du 14/10 /2021 : point de ralliement 2.

### Bilan coopérative scolaire

**A ce jour, il y a sur le compte de la coopérative : 1800€**

#### A quoi sert la coopérative ?

À financer les projets des classes.

Exemple : sortie à la ferme, sortie cinéma, sortie au ski, projets lecture, classe découverte...

**Où la Coopérative trouve-t-elle son financement ?**

**- Subvention de la mairie (750€)**

**- Demande-t-on un don aux parents**

L'école n'a pas pour habitude de demander une participations aux familles pour la coopérative scolaire.

Quel est le point de vue du conseil d'école à ce sujet ? Les représentants de parents d'élèves remarquent que ce sont souvent les mêmes familles qui donnent et pour éviter ce phénomène, le parti pris est de ne rien demander pour la coopérative mais de demander une participation financière ponctuelle pour chaque sortie.

Nous pouvons envisager l'an prochain en début d'année de demander des dons pour la coopérative.

**- Ventes organisées par l'école**

Programme des ventes envisagées pour permettre à la coopératives de financer nos projets :

- photos : novembre 2021
- tombola de la galette à la rentrée de janvier
- sablés de Noël
- vente de chocolat de Pâques

L'APE souhaiterait organiser un vide-grenier dans la cour de l'école un samedi ou un dimanche.

<b>Questions</b>
------------------

Questions : problématiques de stationnement devant l'école, notamment pour les personnes qui veulent accéder aux places handicapés.

**Solutions :** déplacer le panneau qui indique les places handicapés ;  
prévention avec les élèves ;  
intervention de la police municipale

**Madame Renosi propose de rémunérer un parent volontaire pour faire traverser les enfants à la sortie de l'école et vérifier que les voitures ne se garent pas sur les places handicapés ou en double file.**

Les parents délégués souhaitent rediffuser leur adresse mail aux parents ainsi que éventuellement un trombinoscope pour permettre aux parents de repérer les délégués.

Dates du prochain conseil d'école 8 Mars 2021, à confirmer.